

Formation DUERP : Construire et gérer son document unique | 1 jour

Code module : 450 - Version : 4

Durée : 1 jour (7 heures)

Composition du groupe : De 1 à 12 personnes

Pré-requis : Aucun

Modalités pédagogiques disponibles :

- ✓ Intra présentiel (dans vos locaux)
- ✓ Intra en classe distancielle
- ✗ Inter présentiel
- ✗ Inter en classe distancielle

Public : Dirigeants, responsables sécurité, membres du CSE

Accès handicapés : Nous consulter pour adapter les modalités de mise en oeuvre

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre l'intérêt d'une formation DUERP et de la prévention au sein de l'entreprise
- Etre en capacité d'apprécier un risque
- Savoir évaluer les risques observés
- Savoir mettre en œuvre le document unique obligatoire d'évaluation des risques professionnels
- Savoir faire vivre le DUERP dans le temps

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques du formateur
- Questions/ réponses
- Exercices de cas pratiques
- Validation des acquis par des questionnaires, tests d'évaluations, mises en situation
- Remise d'un support de cours par voie dématérialisée à l'issue de la formation

Modalités d'évaluation :

- Questionnaire d'évaluation

Modalités de sanction :

- Formation non certifiante
- Remise d'une attestation de fin de formation

Intervenant :

- Formateur expérimenté, CV sur demande

Suivi de formation :

- Feuille de présence émarginée par demie-journée

Moyens et assistance pédagogiques en distanciel :

- **Formation par visioconférence :** type classe virtuelle avec assistance technique et pédagogique synchrone
- **Matériel requis :** ordinateur (avec webcam, micro et casque ou hauts-parleurs + connexion internet)
- Chaque participant doit disposer d'une **adresse e-mail valide**

Modalités et délais d'accès / pédagogiques :

- Délai de réponse à la demande de devis sous 48 heures après prise de contact par téléphone, e-mail ou formulaire.

Cette formation DUERP est essentielle pour les dirigeants, services RH et sécurité ainsi que pour les représentants du personnel.

En effet, la rédaction du DUERP (et du PAPRI Pact) est l'une des clés du dialogue social et du [management de la sécurité en entreprise](#). Dirigeants, spécialistes en sécurité et membres du CSE doivent se retrouver pour contribuer ensemble à l'identification des risques et aux plans d'action qui s'y rattachent.

Ce module de formation DUERP vous donnera toutes les clés pour réaliser cette démarche dans d'excellentes conditions et ainsi remplir vos obligations relatives aux [articles R4121-1 à R4121-4](#) du Code du Travail.

PROGRAMME

1- La notion de risques

- Mécanisme d'apparition d'un dommage
- Les fiches de risques

2- Pourquoi évaluer les risques

- La démarche de Prévention :
 - La responsabilité de l'employeur Art. L.4121-1 du Code du Travail
 - Principes Généraux de Prévention Art. L.4121-2 du code du Travail
- Le contexte réglementaire :
 - Les fondements
 - L'esprit de la loi
 - La forme
 - La finalité
 - Les limites
 - L'impact différencié à l'exposition aux risques en fonction du sexe

3- Comment évaluer les risques et les formaliser dans le document unique

- La méthode d'établissement d'un DUERP (exercice complet)
 - Définir les UT
 - Lister les risques
 - Inventorier les situations à risque
 - Codifier les situations à risque
 - Evaluer les risques
 - Hiérarchiser les risques

4- Proposer des actions correctives dans le cadre du PAPRI Pact

- Rappels sur le PAPRI Pact (programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail)
- Contrôler la pertinence des actions
- Focus sur les R.P.S. : des risques comme les autres, mais qui ne s'évaluent pas comme les autres
- La composition du groupe de travail
- Les moyens matériels à mettre en œuvre